



**Partenaires  
ARQRV**



**Mac Donald's**

Rue de Seine - 78130 LES MUREAUX  
Tél. : 01 30 91 93 94



5 boulevard Michelet  
78250 HARDRICOURT  
Tél. : 01 30 22 85 44  
Vente de chocolats aux particuliers,  
rue Bignon  
mercredi - vendredi de 9 h à 13 h  
et 14 h à 18 h  
samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

**A** *Le Marché du Frais*  
**L'ENTREPOT**  
**FRUITS & LEGUMES**  
**BOUCHERIE**  
**LES MUREAUX**



**Ristorante Italiano**  
*La Villa César*  
*Gastronomie Italienne*  
*Pizzas au feu de bois*

59 rue Pierre Leroy – 78130 Les Mureaux  
Tél. : 01 30 99 53 65

**Boucherie-Charcuterie-Triperie**  
**Volailles-Buffets froids**  
55 rue Paul Doumer 78130 Les Mureaux  
Tél. : 01 34 74 00 26

**AMANDA et NATHALIE**  
**COIFFURE**

Institut  
Soleil  
et Beauté

61 rue Paul Doumer  
78130 LES MUREAUX  
Tél. : 01 34 74 05 33



Restaurant - Salon de thé  
Ouvert du mardi au jeudi de 12h à 14h  
vendredi et samedi de 12h à 14h et 19h30 à 22 h  
Hall de la médiathèque  
Rue Joseph Hémard - 78130 Les Mureaux  
Tél. : 09 84 33 45 34

**VILOUNICHA** (SARL)

**Traiteur**

**Café des Arts**

Centre culturel  
Avenue Paul Raoult – 78130 Les Mureaux  
Mob. : 06 12 88 02 04

## VISITE DE L'ASSEMBLEE NATIONALE le 22-01-2015

Sur l'invitation de notre député Jean-Marie TETART, une quarantaine d'amicalistes ont eu le privilège de pouvoir visiter les lieux de travail de nos députés à l'assemblée nationale.

Comme il n'y avait pas de session, nous avons pu pénétrer dans l'hémicycle et plusieurs salles de réunion des commissions.

Huissier de l'Assemblée Nationale, notre guide nous a décrit par le menu, la vie des députés qui partagent leur temps entre leur circonscription, les réunions de groupes parlementaires, les commissions et les séances où ils votent les lois. Chacun des 577 députés élus pour 5 ans en 2012, a un siège attribué avec sur son pupitre, les trois boutons de vote : pour, contre, abstention.

A la fin du temps de vote, les résultats sont affichés immédiatement.

Il n'est plus possible de changer un vote erroné mais on peut faire acter une modification sur le procès verbal de séance.

Attention aux bavards, tout ce qui est dit est officiel et enregistré par des micros mais aussi par des huissiers, auditeurs très attentifs.



Au fond du bus, Jacqueline, notre doyenne nonagénaire



Il fait froid mais on y va



L'hémicycle et les boutons de vote



La bibliothèque

# L'ASSEMBLEE GENERALE du 24-01-2014 en images



A l'accueil, signature de la feuille de présence,



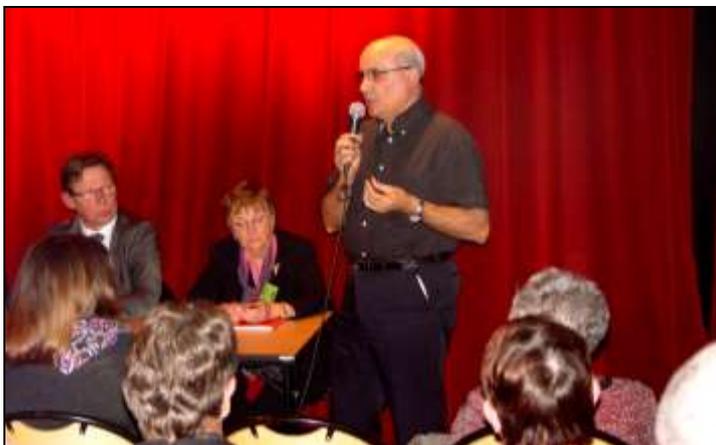
échange avec la Trésorière et remise du cadeau



Les intervenants du bureau et des invités



L'assemblée



Le coût des ordures ménagères et leur ramassage



Bon anniversaire pour ce couple d'amicalistes assidus



Divertissement avec la ventriloque et ses marionnettes

# DEMANDES DE L'AMICALE ET REPONSES DE LA MAIRIE

1. **Nous serions demandeurs d'un exemplaire du dossier PLU. En effet, de nombreux habitants nous interrogent, avant de déposer telle ou telle demande (clôture, modification de permis, etc.)**  
R. La ville transmettra à l'amicale un exemplaire du PLU dans le courant des mois de janvier/ février.
2. **Les services municipaux compétents ne pourraient-ils pas intervenir auprès de la société propriétaire du n° 7 de la rue Madeleine Roch. L'avaloir trop étroit devant le portail automatique ne peut pas absorber l'eau en temps d'orage ou de fortes pluies. L'écoulement du chemin desservant les pavillons sur environ 500 m entraîne la terre d'où débordement sur la rue Madeleine Roch au risque d'inondation des pavillons de cette rue, ce qui s'est déjà produit à deux reprises.**  
R. La ville était déjà intervenue auprès du gestionnaire de cette société. L'équipement en place est apparemment bien dimensionné mais il manquerait d'entretien. Une intervention va être faite auprès du gestionnaire Emmaüs.
3. **Le stationnement sur le trottoir quai Glandaz est toujours d'actualité. Ne pourrait-on pas informer les résidents, par une note de la mairie, avant toutes actions de verbalisation. Nous vous proposons d'effectuer la ou les distributions. Nettoyage du panneau (tag) indiquant la rue (face à la rue des Prés). Revoir l'ensemble des questions posées le 01.02.2014, comme trottoirs du 12 au 15, non entretenus, parking sauvage devant le 20.**  
R. Dans le cadre de l'aménagement des liaisons vélos, le quai Glandaz doit être traité en positionnant le stationnement tracé sur la chaussée et en mettant en sens unique (avec double sens cyclable) la partie longeant l'îlot de la place coté Seine (comme vu lors d'une rencontre sur place avec l'association). Le panneau nom de la rue sera nettoyé début 2015.
4. **Le commissariat est actuellement en construction, une livraison est prévue au cours de l'année 2016. Restait en suspens le déplacement de l'antenne « Acropole » (schaller) pour cause de financement, par qui ? Cette question a-t-elle été résolue.**  
R. Il est prévu que l'antenne soit déplacée aux frais du Conseil Général.
5. **Au lieu et place du commissariat actuel, une fois le déménagement effectué, qu'elle sera l'affectation de cet immeuble ?**  
R. Des pourparlers sont en cours pour la rétrocession du bâtiment. Une fois acquis par la ville, des projets de bureaux, d'hôtellerie et de restauration seront discutés.
6. **La caserne des pompiers devait être construite sur la ZAC des Garennes. Cette proposition va-t-elle voir le jour ? Le Conseil Général, a-t-il programmé son financement dans son budget 2015 ?**  
R. Les discussions sont toujours en cours. Des nouveaux terrains sont fléchés avec le soutien du conseil Général. Nous en saurons plus courant février.
7. **Nous demandons à Monsieur le Maire d'intervenir auprès du commandant de la caserne des pompiers afin de rappeler aux chauffeurs des véhicules de ne pas prendre les ronds points à gauche mais de les contourner comme tous les autres véhicules. Outre le risque d'accident, ce qui a failli se passer au rond point rue Madeleine Roch/Toulouse Lautrec avec le risque de retarder leur intervention mais aussi l'accident pour les automobilistes venant de face.**  
R. Nous le ferons, à nouveaux, remonter à la caserne.
8. **Quel est le résultat des comptages des automobilistes route de Verneuil (point 24 du 01.02.2014).**  
R. Comptage réalisé cette année, sur une semaine, au niveau entrée EADS :  
vers Verneuil : 10 560 véhicules jour, vers centre ville : 8 725 véhicules/jour dont 7,5% de PL.
9. **Un garage s'est ouvert rue Pierre Curie. Nous souhaitons savoir si toutes les mesures d'hygiène, sécurité, environnement ont été prises et mises en œuvre ? D'autre part, le stationnement sur le trottoir face à ce garage est permanent. Que compte faire la municipalité pour y remédier et faire respecter la sécurité des piétons ?**  
R. Concernant le contrôle assainissement : une 1<sup>ère</sup> visite a été faite, des questions restent posées et doivent être précisées par l'exploitant.  
En ce qui concerne l'utilisation massive du domaine public à usage commercial, notamment pour le stationnement de véhicules en attente de réparation : c'est un problème que l'on retrouve à différents endroits de la commune, un rappel à la réglementation va être fait aux intéressés.

**10. La plaque de rue des Buissons n'est toujours pas posée à hauteur du rond point avec la rue George Sand et Toulouse Lautrec (voir notre question 12 du 01.02.2014).**

R. La plaque de rue manquante doit être installée courant février 2015.

**11. A notre question 19 du 01.02.2014, restée sans réponse, nous posons la question de la signalétique du rond point Toulouse Lautrec/George Sand/rue des Buissons qui est positionné très à droite, ce qui fait que les automobilistes arrivant de la rue Toulouse Lautrec vont droit devant eux sans contourner le rond point. Quelles dispositions la municipalité peut-elle mettre en place avant qu'arrive l'accident ?**

R. Le traçage au sol de flèches directionnelles a été réalisé sur les 2 giratoires.

**12. Les graffitis sont toujours d'actualité sur l'immeuble Anne de Bretagne. La mairie ne pourrait-elle pas rencontrer la société propriétaire pour examiner concrètement la question ? La propreté de leur immeuble est commercialement importante pour eux et pour les résidents. Régler cette question serait un acte environnement et visuel important.**

R. Les services ont pris contact avec la Résidence mais ceux-ci nous ont répondu qu'il fallait rendre accessible l'escalier de secours à partir duquel les graffitis ont été réalisés ce qui est coûteux. La Résidence ne fonctionnant pas très bien, elle ne dispose pas du budget nécessaire.

**13. Rues Toulouse Lautrec/Renoir et des Buissons, les espaces verts au pied des arbres ne sont pas régulièrement entretenus.**

R. Dans le cadre d'une gestion écologique des espaces publics, les services n'emploient plus de produits chimiques pour désherber. Conscients que l'herbe n'est pas toujours bien acceptée par les habitants, depuis cette année, le service a commencé la végétalisation des pieds d'arbre pour les rendre plus fleuris et esthétiques.

**14. Nous sommes intervenus auprès de la direction régionale de la SNCF PARIS ST LAZARE sur la situation nouvelle du bruit, route de Verneuil, (38 pavillons). Alors que ces riverains ne s'étaient jamais plaints du passage des trains. Sans doute un nouveau trafic ou des manœuvres ? Nous demandons à la municipalité d'intervenir sur cette question, situation que nous avons connue, rue Pierre Curie.**

R. Problème réglé à ce jour.

**15. Le service « propreté espaces verts » ne pourrait-il pas entretenir plus régulièrement le bord de Seine, côté plage ainsi que la rue allant au club de voile (Quai Glandaz).**

R. En 2014, des prestations ont été supprimées et l'entretien de ces espaces a effectivement été réduit.

En 2015, cette situation devrait être corrigée. Cependant un agent du service propreté passe une fois par semaine sauf l'été où il passe 2 fois, les lundis et vendredis.

**16. Le Conseil Général, a-t-il inscrit les crédits nécessaires pour la 3<sup>ème</sup> tranche de l'avenue Paul Raoult ?**

R. Le centre-gare sera au cœur des prochaines rénovations urbaines, notamment avec l'arrivée d'Eole. Pour l'instant, tout est à l'état de projet.

**17. Des travaux d'entretien exécutés par le Conseil Général sont pris en charge, route de Verneuil. A-t-on envisagé, un aménagement des trottoirs, d'une piste cyclable, les plaques d'égout à recaler ?**

R. Les travaux réalisés en novembre par le CG78 sont des travaux d'entretien de la chaussée. La ville en a profité pour améliorer la traversée piétonne et cycliste entre la rue des Buissons et la rue des Prés. Elle a également supprimé le tourne à gauche voiture vers la rue des Prés qui était emprunté abusivement par des automobilistes pour éviter le feu tricolore. Les plaques d'égouts usées ont été remplacées et les autres recaler.

Les demandes sont remontées auprès du CG78.

**18. Un véhicule Renault Mégane BF216DT, avec une assurance périmée, stationne en permanence sur le parking, rue de Bouvreuil (voir courrier du 5.06.2014). Que compte faire enfin la municipalité ?**

R. L'action de la police municipale est en cours.

**19. De très nombreux riverains nous interpellent sur l'évolution du coût des ordures ménagères ? Nous souhaitons connaître la ou les causes et si cette évolution se poursuivra les prochaines années (entre 2013 et 2014 très fortes augmentations).**

R. La compétence « déchets » a été transférée à l'agglomération le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Auparavant, la Ville ne recouvrait qu'environ 60% des dépenses avec la TEOM. L'agglomération recouvre 100% du service avec la TEOM d'où l'augmentation importante de cette taxe. Pour 2015, les contrats de collecte ont été optimisés afin de limiter les coûts. Le coût de traitement des déchets baisse également du fait de la fermeture de l'usine d'incinération Valène. La TEOM devrait donc baisser en 2015 malgré des investissements nécessaires pour mettre en conformité la déchetterie.

**20. L'impasse Pierre Leroy est dans un tel état de délabrement qui peut (et à déjà) provoquer des accidents graves aux riverains habitants cette impasse. Nous demandons à la municipalité de tout mettre en œuvre, en s'appuyant sur les textes de l'article L171.12 du code de la voirie, en se substituant aux propriétaires. Effectuer les travaux, se retourner vers les propriétaires en leur adressant leur part de remboursement par l'intermédiaire du centre des impôts. Nous demandons que le service juridique puisse étudier cette question et nous tenir informés de la suite qui pourra être donnée.**

R. Le service juridique examine la demande et les possibilités de remise en état par les copropriétaires. Une rencontre avec l'Amicale est envisagée par la suite.

**21. Rue Pierre Leroy : Trottoirs non entretenus à tel point qu'une partie du trottoir est recouvert d'herbe, Y compris le long de Citroën, rue des Prés. Déjà signalé dans les questions du 01.02.2014).**

R. Un débroussaillage a eu lieu. Nous proposons l'inscription de la réalisation du revêtement au Budget 2015.

**22. Rue de Bouvreuil : nous demandons que soient posés des poteaux ou tout autre moyen pour empêcher le stationnement sur le terreplein à côté du 11 de cette rue. (Afin d'éviter le regroupement de nuit : bruit pour les voisins et propreté).**

R. Un rendez vous a eu lieu sur place avec l'Amicale. L'installation de poteaux est apparue impossible. En conséquence, le Police municipale renforcera ses contrôles.

**23. Nous avons signalé à plusieurs reprises de supprimer la place de parking au 12 rue de Bouvreuil se situant sur une moitié de l'entrée du garage et de recréer un nouvel emplacement quelques mètres plus loin (place disponible). Les emplacements de parking sont importants dans cette rue pour des raisons de sécurité (entrée et sortie des voitures des pompiers).**

R. Un rendez-vous a eu lieu. Le problème est réglé.

**24. Rue des Chardonnerets : Poser des potelets ou autres à chaque bout du parking pour éviter de bloquer les poussettes, également des bordures le long du trottoir du n° 1. Les véhicules stationnement sur le trottoir, le parking de 3 places, on y met 4 véhicules. Cette revendication a été formulée à plusieurs reprises sans résultats. C'est une très forte demande des mamans et/ou nourrices qui sont obligées de descendre sur la route avec les poussettes et les enfants tenus à la main, avec les conséquences que chacun peut imaginer.**

R. Un rendez-vous a eu lieu. La question est examinée.

**25. Passerelle : Le point sur l'avancement de ce dossier.**

R. Le dossier est à la région Ile de France pour les financements. Le cabinet Mimram travaille sur le projet, des sondages géotechniques sont d'ailleurs programmés prochainement. Réalisation possible 2016/2017, le planning définitif n'est pas encore stabilisé.

**26. Eole : Ce projet a-t-il avancé dans son organisation. Le financement a-t-il été acté ?**

R. La ville et l'agglomération Seine & Vexin travaillent sur l'aménagement du pôle gare dans le cadre du comité de pôle gare, piloté et subventionné par le STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France). Il s'agit d'organiser la gare et ses équipements pour accueillir Eole. Prévu initialement pour 2020, l'autorité organisatrice des transports annonce 2021-2022.

**27. Déchets verts : Cette demande a t'elle avancée avec la communauté de commune ? Nous sollicitons d'être reçus par le vice président, chargé de cette question très attendue des riverains.**

R. L'optimisation du service des déchets conduit les collectivités à la mise en place de points d'apports volontaires pour les collectes sélectives et à supprimer les collectes de déchets verts lorsque des plateformes de compostage existent (voir question 19).

**28. Place Bellevue : La police municipale ne pourrait-elle pas y faire des visites (ancien café Bellevue) – véhicules stationnaient sur le trottoir avec assurance périmée ! Pourquoi ne pas limiter le temps du stationnement ?**  
R. Comme convenu, la rue Félix Faure doit être libérée du stationnement « à cheval » sur les trottoirs. Le stationnement sera tracé d'un côté (à définir) et le temps sera limité à 4 h. De plus, le stationnement sauvage doit être supprimé le long de l'hôtel Bellevue.

**29. Rue George Sand : Un stationnement de véhicules la nuit (autour du poste EDF). Nous demandons que le service voirie envisage un aménagement afin de fermer cet espace. Voisinage excédé : bruits, musique, trafics en tous genres, détritiques laissés après leur départ. La police est intervenue à plusieurs reprises sans que cela arrête les protagonistes.**

R. Une visite sur place a été organisée avec l'association, la voirie et la direction des risques urbains afin de voir comment empêcher ces rassemblements, un traitement uniquement technique (vu l'état des lieux) risque de ne pas être efficace.

**30. Impasses Pierrelayes et Bruyères : Ces deux points ont été discutés à nos assemblées générales des 2/02/2013, 01/02/2014 (sans parler des nombreuses relances au service foncier). Monsieur le Maire nous a répondu clairement et positivement « passage de ces deux impasses dans le domaine public ». Le 08/06/2014 : rencontre avec Monsieur le Maire, entre autre sur cette question qui est restée dans les tiroirs du service foncier ? Madame la Directrice du service foncier urbanisme s'est engagée à organiser une réunion avec un représentant de son service. Le 29/09/2014 : réunion présidée par Monsieur le Maire adjoint avec Monsieur le Directeur « voirie et déplacement », et l'ARQRV, une nouvelle fois absence du service foncier. Sans doute Madame la Directrice de ce secteur a oublié son engagement devant Monsieur le Maire ! Nous sollicitons de Monsieur le Maire son intervention afin de faire respecter sa décision afin que ce service mette en œuvre administrativement ce dossier. Nous rappelons qu'un compte rendu de la réunion du 29/09/2014 a été établi et que ce service en était destinataire. Alors que penser d'une telle attitude d'obstruction ?**

R. En ce qui concerne les réseaux éclairage et énergie, le transfert vers la ville sera effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**31. La Société CUILGERE SA est propriétaire des pavillons rue George Sand. Les locataires n'entretiennent pas leur fond de parcelle ce qui a pour résultat l'envahissement des propriétés avoisinantes. Nous sommes intervenus auprès de la dite société, résultat très moyen, la municipalité ne peut-elle pas interpeller la société et les locataires ?**

R. La visite des terrains aura lieu courant février.

**32. Nous avons attiré l'attention du service foncier et urbanisme sur le permis de construire n° PC07844011M0064, rue Pierre Curie. En présence de Monsieur le Maire adjoint, responsable de ce secteur, il avait été convenu que le service nous tiendrait informés sur la conformité de la dite construction. Une ou des mutations internes du personnel de ce service n'a pas permis d'approfondir ce dossier. A ce jour, aucune information, contrairement à ce qui avait été prévu. Que faut-il faire pour que ce secteur urbanisme réponde aux interrogations des contribuables.**

R. Un nouvel interlocuteur a été désigné au sein du service.

## **DATES A RETENIR**

12-04-2015 Loto salle SRV

07-06-2015 Cabaret « le chaudron » à MASIM (3 km de Lisieux)

13-09-2015 Fête de quartier au Parc des Marronniers

07-11-2015 Dîner convivial sur le Seine

Date à définir Visite du Conseil Régional d'Ile de France

31-01-2016 Assemblée Générale, salle de la Médiathèque

## COMPOSTAGE

La prochaine réunion devrait se dérouler un samedi courant février. Ce retard est dû à l'attente de livraison des nouveaux composteurs qui sont remis à chacun des participants.  
Pour toute nouvelle inscription : Claude MAGNIN - Mob. : 06 22 86 74 33  
Dès que la date nous sera communiquée, vous serez informés.

## CHARTRE ENVIRONNEMENT

Les discussions ont duré deux ans. A ce jour, notre Amicale a rédigé un document, en respectant les accords issus des multiples réunions, qu'elle soumet, actuellement, aux décideurs de notre quartier : entreprises, associations, Mairies. Ce projet vous sera également transmis, dès que possible, pour connaître votre avis. Mais reste au syndicat des aviateurs de prendre ses responsabilités, ce qui est, à ce jour, loin d'être conclu. Pour notre part, ce dossier est terminé. Sans réponse concrète des utilisateurs de l'aérodrome, il n'y aura pas de charte, avec les conséquences qui ne manqueront pas d'intervenir (fermeture du terrain ?). Nous rappelons que nous restons la seule association de riverains à avoir poursuivi les discussions pour conserver cet aménagement. Nous trouvons dommage que les principaux acteurs ne veulent pas faire de concession, en particulier l'interdiction de voler les dimanches et jours de fêtes entre 12 h 30 et 14 h 30 pour les « avions école », les mois d'été, du 15 juin au 15 septembre de chaque année.

## SIVU

En date du 09-11-2014, nous nous sommes rendus au siège du syndicat de l'aérodrome pour prendre connaissance des délibérations et autres documents comme : budget, prévisions budgétaires, PV des réunions, contrat de location à JANNIN (atelier de mécanique) coût de la fête de l'air, etc. Nous avons trouvé porte close.

Nous avons donc sollicité, par courrier, le Président M. DALLE, pour nous fixer une date afin de prendre connaissance de ces différents documents. Après plusieurs courriers, 25-11, 11-12, 31-12 par RAR, enfin une réponse le 14-01-2015. Celui-ci répond de nous adresser au secrétaire général de la mairie de Verneuil. Nous avons donc adressé deux courriels au secrétaire général et à ce jour ils sont restés sans réponse.

La loi n° 7-8-753 du 31/01/1978 fait obligation de tenir l'ensemble des pièces administratives à disposition de tout citoyen qui en fait la demande.

Sans réponse concrète, nous allons saisir les autorités compétentes administratives et judiciaires. (Cela fait plus de 56 jours que nous attendons : un déni de démocratie).

Nous regrettons un tel comportement, le syndicat n'appartient pas à son seul Président, c'est un bien commun des habitants des communes des Mureaux et de Verneuil ; il en a seulement la responsabilité de faire vivre cet aérodrome en respectant la loi. Son autoritarisme et son sectarisme n'est pas compatible avec une gestion démocratique que notre France s'est donnée.

 <p><b>Un nouveau gérant vous accueille</b> <b>ZAC des Garennes</b> <b>Rue Levassor</b> <b>78130 les MUREAUX</b> <b>Tél. : 01 30 91 90 58</b></p>	<p><b>Les soirées à thèmes au</b> <b><i>BUFFALO GRILL</i></b> <b>(ZAC des Garennes) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le 14-02-2015 : soirée Saint Valentin</li><li>- le 27-03-2015 : soirée Pirates</li><li>- le 24-04-2015 : soirée Princes et Princesses</li><li>- le 29-05-2015 : soirée Empire Romain</li></ul> <p><b>Réservation : 01 30 91 90 58</b></p>
---	---



**Groupement d'Animation  
du centre Commercial  
des Bougimonts  
(GRACOB)  
(45 commerces)**

9 avenue de la République – 78130 LES MUREAUX  
Mob. : 06 14 87 46 95

**Entreprise TORO**  
**Charpente-couverture-isolation**

Reconnu : garant environnement

53 rue Pierre Leroy - 78130 Les Mureaux  
Tél. : 01.30.99.60.41  
Mob. : 06.87.65.34.49

**Jac Depann'**

Contrat d'entretien annuel  
Dépannage et Révision  
Chaudière gaz

78130 Les Mureaux  
Tél. : 01 34 74 11 53



Remplacement de  
**fenêtres et volets**

dans la journée  
et sans dégâts.  
Devis gratuit

58 avenue Foch - 78130 Les Mureaux  
Tél. : 01 34 92 91 91



**PROMALO**  
SERVICES INFORMATIQUES

Vente,  
Matériels, Accessoires  
Pièces détachées  
Consommables

Services,  
Réseaux, Formation  
Maintenance sur site

Tous devis Particuliers  
ou Entreprises gratuits



3 bis, rue Maurice Bertheaux - 78130 LES MUREAUX - Tél. 01 30 99 57 53 - Fax 01 30 99 57 65

**SUP NET EXPRESS**

Pressing Laverie Automatique

Ouvert 7 j / 7 de 8 h à 20 h.  
Centre commercial Les Bougimonts  
78130 LES MUREAUX  
Tél. : 01 39 28 09 92 – 06 32 93 75 91



**LA POSTE**

Horaires : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 h à 18 h.  
mardi de 10 h à 18 h, samedi de 9 h à 12 h 30.

(Téléphone mobile, envoi de courrier, colis, placements, etc.)

42 rue Paul Doumer – 78130 Les Mureaux  
Tél. : 36 31 (prix appel local mais souvent hors forfait)



Cabinet Dominique GUIMIER

**ASSURANCES**

Auto - Habitation

Placement – Santé

21 rue Carnot - 78130 Les Mureaux  
Tél. : 01 30 99 06 08 - Fax : 01 30 99 63 61  
Mob. : 06 17 71 40 00



# Le Conseil d'Administration de l'**A.R.Q.R.V.** en 02-2015

## Mél. : arqrv.Im@free.fr

**Président** : Claude MAGNIN - 11 bis rue Madeleine Roch - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 34 74 93 48  
**Vice-président (Loisirs)** : Joël CROÛS - 19 avenue Paul Raoult - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 34 74 26 27  
**Vice-président (Communication)** : Michel ROCHEREAU - 25 rue George Sand - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 30 99 33 64  
**Vice-président ( )** : Michel DACHICOURT - 4 rue Toulouse Lautrec - 78130 Les Mureaux - Mob : 06 61 81 69 39  
**Secrétaire (Fête de quartier)** : MAGNIN Daniel - 16 rue des Bouvreuils - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 30 99 06 36  
**Trésorière** : Nicole CROÛS - 19 avenue Paul Raoult - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 34 74 26 27

### Autres administrateurs :

BEAUJON Annie - 9 rue Henri Dunant - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 34 74 36 43  
CLEUYOU Jean - 4 rue des Puisseux - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 30 99 81 24  
FERREIRA Manuel : 14 rue Jean Mermoz - 78130 Les Mureaux - Tél. : 09 52 57 61 87  
GUIVARCH Roland - 79 route de Verneuil - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 30 99 77 59  
HEUZARD Yvette et René - 26 route de Verneuil - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 30 99 19 49  
MINDEAU Jean-Marie - 28 route de Verneuil - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 30 99 84 10  
RODRIGUES Béatrice - 7 allée Abel Gance - 78130 Les Mureaux - Mob. : 06 64 24 37 13  
SMITTARELLO Nicole et Henri - 22 rue Toulouse Lautrec - 78130 Les Mureaux - Tél. : 01 30 99 86 49  
Contrôle financier : HAMONOU Dany et MINUT Yvette.

✂

## **A**micale des **R**ésidents du **Q**uartier de la **R**oute de **V**erneuil **Bulletin d'adhésion**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
Tél. : ..... Mél. : .....

Déclare adhérer à l'**A**micale des **R**ésidents du **Q**uartier de la **R**oute de **V**erneuil.

Fait à ..... le ..... Signature .....

### **Bulletin à retourner à :**

Madame Nicole CROÛS - 19 avenue Paul Raoult - 78130 LES MUREAUX ☎ 01 34 74 26 27

ou Claude MAGNIN - 11 bis rue Madeleine Roch - 78130 LES MUREAUX ☎ 01 34 74 93 48

accompagné de la cotisation annuelle fixée ACTUELLEMENT à **12 €** par famille résidant dans le quartier  
ou **15 €** pour les membres bienfaiteurs, habitant hors du quartier ou **17 €** pour les associations.  
(Chèque à libeller à l'ordre de l'**A**micale des **R**ésidents du **Q**uartier de la **R**oute de **V**erneuil).

Données personnelles traitées informatiquement pour l'A.R.Q.R.V. Droits d'accès, rectification et opposition auprès du Président.